

SÉANCE DU 23 JANVIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-trois janvier le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire Antton CURUTCHARRY

Etaient présents :

M. BIBES Jean Paul, M. BIDART Pierre dit Betti, M. CLAUZEL Sébastien, M. COSCARAT Jean Michel, M. CURUTCHARRY Antton, Mme DEGUIRAUD Hélène, Mme DUPUY Maddalen, Mme HARISTOY Marie-Agnès, M. ITHURBURUA Daniel, Mme JUANTORENA Annie, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxo, Mme MOUSQUES Bernadette

Procuration(s) : M. OLÇOMENDY Betti donne pouvoir à M. MOCHO Frantxo

Etai(ent) excusé(s) : M. OLÇOMENDY Betti

Etai(ent) absent(s) : Mme ARANGOITS Isabelle

A été nommé comme secrétaire de séance : M. BIBES Jean Paul

Date convocation : 15 janvier 2024- date d'affichage : 15 janvier 2024

OBJET : REVISION DES TARIFS DU CAMPING MUNICIPAL- NOMENCLATURE 7.10

« Remplace l'acte envoyé précédemment, suite à une erreur matérielle au niveau des tarifs : ajout de 2 forfaits »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait opportun de revoir certains tarifs du camping municipal et ce, à compter du 01 février 2024

Adulte	6.00 €
Enfant de – de 7 ans	2.40 €
Personne supplémentaire jusqu'à 18 ans	4.20 €
Voiture	3.60 €
Moto	3.00 €
Branchement électrique	3.60 €
Achat adaptateur électrique	19.00 €
Location adaptateur électrique	1.50 €
Jeton machine à laver	4.80 €
Douche (personne extérieure au camping)	3.00 €
Garage mort /par nuit	4.80 €
Chien	1.50 €
Boissons	2.50 €
Glaces	1.50 € /2.50 €
Café, thé, infusions	1.00 €
Taxe de séjour	0.29 €
Forfait vidange, remplissage	2.00 €
Forfait 2 adultes +véhicule +électricité (taxe séjour non comprise)	18.00 €
Forfait 2 adultes+véhicule (taxe séjour non comprise)	14.40 €

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal

ACCEPTE de fixer les tarifs du camping municipal, à compter du 1^{er} février 2024, comme indiqué ci-dessus.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 14

POUR : 14

CONTRE : /

ABSTENTION : /

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 12/02/2024

Et après transmission en sous-préfecture le 12/02/2024



Le Maire,

Antton CURUTCHARRY